



Conseil économique et social

Distr. générale
9 novembre 2018
Français
Original : anglais

Commission de la condition de la femme

Soixante-troisième session

11-22 mars 2019

Suite donnée à la quatrième Conférence mondiale
sur les femmes et à la vingt-troisième session
extraordinaire de l'Assemblée générale intitulée
« Les femmes en l'an 2000 : égalité entre les sexes,
développement et paix pour le XXI^e siècle »

Déclaration présentée par Women's Board Educational Cooperation Society, organisation non gouvernementale dotée du statut consultatif auprès du Conseil économique et social*

Le Secrétaire général a reçu la déclaration ci-après, dont le texte est distribué conformément aux paragraphes 36 et 37 de la résolution 1996/31 du Conseil économique et social.

* La version originale de la présente déclaration n'a pas été revue par les services d'édition.



Déclaration

L'autonomisation des femmes et son lien avec le développement durable

La contribution des femmes, qui représentent plus de la moitié de la population mondiale, ne peut être négligée si l'on veut parvenir à un développement durable. En favorisant l'autonomisation des femmes de tous âges et de toutes conditions sociales, nous augmentons nos chances d'atteindre les objectifs de développement d'ici à l'échéance fixée à 2030.

L'autonomisation des femmes ne peut se faire sans éducation. Pour parvenir à une réelle autonomisation, il faut donner l'accès aux femmes à un enseignement de qualité, à commencer par l'éducation de base. Au Nigéria, la qualité de l'éducation de base dans les écoles publiques est lamentable. La situation est encore pire dans les zones rurales où l'éducation est presque inexistante. Dans ces zones, très peu de femmes parviennent à défier la chance en accédant à un enseignement supérieur ou à un niveau suffisant pour atteindre une autonomisation notable. Dans le cadre de nos activités, nous avons constaté que l'absence d'une éducation de base de qualité était le principal obstacle à l'autonomisation des femmes. Un accès à un enseignement de qualité permet une formation plus rapide et plus approfondie.

Plus de 573 millions de femmes et de filles dans le monde sont analphabètes, ce qui constitue un grave revers pour la réalisation du développement durable. Chaque année d'études qu'une femme est en mesure d'achever lui permet d'augmenter ses revenus de 10 % à 20 %. Au Nigéria, il est particulièrement difficile de faire en sorte que les filles passent plus d'années à l'école, en particulier dans le nord-est du pays où les écoles de filles sont restées fermées depuis les attaques terroristes commises par Boko Haram. Pour celles qui sont encore à l'école, la question de leur sécurité doit être suffisamment prise en compte. Récemment, des écoles privées dans l'ouest du pays ont été attaquées, et plusieurs élèves se sont fait enlever. Il faut assurer à ces filles une protection sociale, afin de leur permettre de rester dans un cadre formel et de recevoir l'éducation nécessaire à leur autonomisation.

L'éducation informelle est un autre aspect de l'éducation qui devrait être exploré pour favoriser l'autonomisation des femmes et la réalisation des objectifs du développement durable. Il existe une grande dépendance à l'égard des différentes catégories de certification obtenue dans le cadre d'une éducation formelle. La reconnaissance des compétences acquises de manière informelle contribuerait grandement à l'autonomisation des femmes et à la prise en compte et à la valorisation de leur contribution au développement durable. Cette reconnaissance est essentielle, car le seul moyen pour la plupart des femmes pauvres de s'extraire de la pauvreté consiste à travailler dans le secteur informel. Le revenu moyen de ces femmes est peu élevé, leur contribution à l'économie et à la société n'étant pas appréciée à leur juste valeur.

L'économie informelle contribue grandement à l'économie. Au Nigéria, cette contribution est estimée à environ 7,61 billions de nairas. Il est malheureux de constater qu'en dépit de cette énorme contribution, la majorité des personnes travaillant dans ce secteur vivent dans la misère et que leur contribution reste très peu valorisée et est à peine prise en compte, voire pas du tout, dans la planification urbaine et rurale. Si l'on veut parvenir à un développement durable sans faire de laissés-pour-compte, il faut absolument que les travailleurs du secteur informel, qui appartiennent aussi à la catégorie des travailleurs pauvres, soient reconnus, valorisés et soutenus en tant qu'agents économiques qui contribuent grandement à la croissance et au développement de la société.

On ne saurait trop insister sur le rôle des autorités s'agissant de la reconnaissance du secteur informel. Le Gouvernement devrait accorder la plus haute priorité à l'éducation et à l'autonomisation des femmes, en particulier les femmes pauvres qui ont besoin d'acquérir des compétences pour améliorer leurs perspectives d'insertion professionnelle. Les autorités et la société civile devraient organiser des formations professionnelles intensives.

Dans le cadre de nos activités de formation professionnelle sur le terrain, nous avons constaté que le revenu d'une jeune fille pouvait redéfinir les moyens de subsistance de tout son ménage. Avec un faible revenu, une jeune fille peut nourrir certains membres de sa famille, et parfois leur permettre de se former.

Le principal obstacle à l'autonomisation des femmes est l'absence d'une véritable reconnaissance de la formation informelle et semi-formelle. À partir du moment où il n'y a pas de reconnaissance, il n'y a pas non plus d'orientations clairement établies, tant en ce qui concerne la rémunération que le respect des normes.

Dans le secteur hôtelier, par exemple, il peut arriver qu'une fille sans diplôme d'études supérieures soit plus qualifiée qu'une personne ayant reçu une éducation formelle et obtenu un diplôme dans le même secteur. Pourtant, notre économie étant axée sur les diplômes obtenus dans le cadre d'une éducation formelle plutôt que sur les qualifications requises pour l'emploi, les personnes diplômées bénéficient d'une meilleure reconnaissance et d'une rémunération plus élevée. Il n'y a rien de mal à obtenir un diplôme universitaire, mais bien souvent, ces formations sont axées sur la théorie et peu d'importance est accordée à l'expérience pratique. Malheureusement, la plupart du temps, étant donné que seuls les diplômes obtenus dans le cadre d'une éducation formelle sont valorisés et reconnus, les femmes ayant suivi une formation informelle gagnent trois fois moins que celles ayant suivi une formation formelle dans le même secteur, et ce, même si elles ont des connaissances plus pointues.

Le Gouvernement nigérian a récemment adopté un cadre national consacré aux qualifications professionnelles en vue de favoriser la reconnaissance de la formation informelle. Grâce à cet instrument, les travailleurs peuvent obtenir un certificat attestant des compétences qu'ils ont acquises dans le cadre d'un apprentissage formel, semi-formel ou informel à n'importe quel niveau. Le Nigéria n'a rejoint que récemment de nombreux autres pays qui sont déjà dotés d'un cadre analogue ou sont en passe d'en adopter un. Cet instrument permet de développer, classer et reconnaître les qualifications, connaissances et compétences obtenues par les individus, indépendamment du lieu et de la manière dont la formation ou l'aptitude a été acquise.

Outre une véritable reconnaissance des compétences des travailleurs pauvres, ce cadre favorise également la formation continue puisqu'il énonce clairement ce que l'apprenant doit savoir ou être capable de faire, que l'apprentissage ait lieu en classe ou en cours d'emploi. Il permet aux travailleurs de comparer différentes qualifications et leur indique la manière de passer d'un niveau à l'autre. Encourageant la reconnaissance des compétences, ce cadre est un excellent moyen d'autonomiser les femmes parce qu'il aide les pauvres (dont la majorité sont des femmes) à acquérir des qualifications utiles qui sont reconnues au niveau national.

Nous estimons que les autorités doivent impérativement prendre des mesures pour accroître la reconnaissance de l'éducation informelle afin que la contribution de ce secteur, en particulier celle des femmes qui en forment la majorité, soit reconnue et appréciée à sa juste valeur.